

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°6 / 16 mai 2023

Dicton de la semaine : Averse de mai a plus de pouvoir que dix arrosoirs.

L'Essentiel

Agenda	Collecte EVPP du 22 au 26 mai. Aide exceptionnelle
Réglementation	Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires
Météo	Prévisions : pas de pluies annoncées cette semaine, chute des températures et vent du Nord. Dégradation pluvieuse possible dès dimanche.
Phénologie	Croissance ralentie par les températures fraîches
Maladies	Sortie de nouvelles taches, mildiou et black-rot. Les parcelles doivent être protégées sous tout épisode pluvieux.
Ravageurs	Fin du vol d'Eudémis, premières larves de cicadelle verte et FD
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°6 du 10 mai 2023 Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

Informations - Agenda

AGENDA 2023 DES DIFFÉRENTES COLLECTES

- **EVPP (Emballages Vides de Produits Phytosanitaires)** : 3 collectes du 22 au 26 mai, du 3 au 7 juillet et du 4 au 8 septembre
- **EVPF (Emballages Vides de Produits Fertilisants)** : du 22 au 26 mai (en même temps que les EVPP)
- **PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables et EPI-U (Equipements de Protection Individuelle Usagés))** : les 8 et 9 novembre
- **EVPOH (Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène)** : du 4 au 8 décembre

Appel à projets Plan Végétal Environnement (PVE) 2023

Il va paraître sur le guide des aides de Nouvelle-Aquitaine en ce début de semaine. Attention il sera ouvert du 22 mai au 30 juin 2023 !

Vous pourrez faire une demande d'aide de manière dématérialisée sur Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine (MDNA) à partir du 22 mai 2023.

Description : Acquisition de matériels et d'outils numériques permettant une réduction ou la suppression de l'utilisation d'intrants (pesticides, nitrates, eau)

Dates clés : 22 mai – 30 juin 2023

Plancher/Plafond : 5 000 € HT / 50 000 € HT + transparence GAEC partielle (dans la limite de 1,8 plafond pour 2 associés et de 2,5 plafonds pour 3 associés et plus)

Taux d'aide : 30% + bonification de 10% si AB

Critères d'éligibilité : AB ou HVE ou Zone à enjeu Eau + AIE (Accompagnement Individuel des Exploitations)

Critères de sélection : Non

Envoi dématérialisé : MDNA : dépôt du dossier complet

Éligibilité temporelle : A compter du dépôt de la demande d'aide

Évolutions principales : Eco-conditionnalité + Mise en place d'OCS (référentiel régional de prix)

🔗 **Fonds d'urgence :**

Il vous reste jusqu'à demain, le 17 mai minuit, pour faire la demande de l'aide exceptionnelle de trésorerie pour les exploitations bio en difficulté. Lien pour effectuer la démarche : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-d-aide-de-tresorerie-exceptionnelle-au-fon>

Réglementation

🔗 **Liste du BO du MASA : Inscription au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire des moyens permettant de diminuer la dérive de pulvérisation des produits phytopharmaceutiques**

Pour votre information, la liste des matériels d'application permettant de diminuer la dérive de pulvérisation des produits phytopharmaceutiques a été mise à jour le 25 avril 2023. La note de service DGAL/SDSPV/2023-282 est disponible en ligne sur le site du BO Agri : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-282>.

Pour rappel les buses et pulvérisateurs listés dans cette note de service permettent de réduire les distances de ZNT lorsqu'elles ne sont pas incompressibles !

🔗 **Actualisation fiches actions CEPP**

Actualisation des fiches actions : La version consolidée des actions standardisées mise à jour est disponible sur [EcophytoPIC](#).

Utilisation des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».



Pollinisateur sur enherbement naturel fleuri.

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.

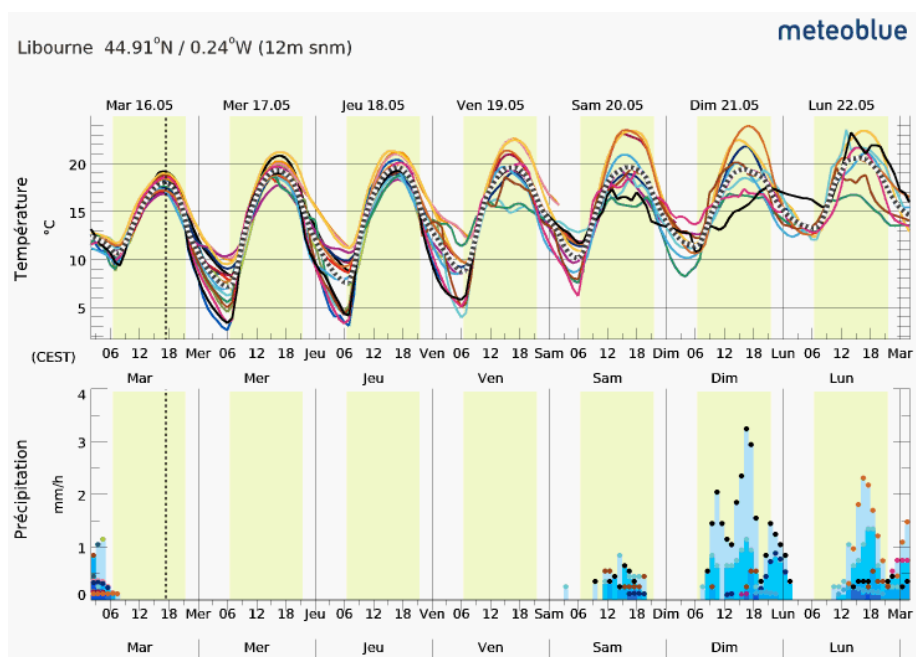
La Météo

Les températures ont chuté la semaine dernière sous les averses. En effet, les pluies se sont multipliées avec des cumuls divers selon les stations. Quelques averses de grêle ont été enregistrées en fin de semaine dernière (Podensac et St Michel de Fronsac) avec dégâts variables, et hier sur le Libournais.

Date	Néac		St Emilion		St Emilion Village		St Magne de Castillon		St Sulpice de Faleyrens		St André du Bois		La Sauve		St Pierre de Mons	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
Mardi 9 mai	15,31	12,07	15,31	15	15,14	9,65	15,52	8,64	15,6	6,86	14,99	8,38	14,64	8,38	15,45	10,7
Mercredi 10 mai	13,73	0,51	13,67	2,86	13,5	0,76	13,63	1,02	13,9	0	12,64	8,38	12,87	4,45	13,25	3,81
Jeudi 11 mai	12,49	4,83	12,64	5,02	12,58	3,37	12,08	22,61	12,5	2,79	12,52	7,62	11,87	12,3	12,38	15,2
Vendredi 12 mai	12,07	1,78	12,15	2,29	12,41	1,78	12,08	3,81	12,3	1,52	12,4	4,19	11,56	2,03	12,17	2,79
Samedi 13 mai	13,75	2,22	13,69	2,73	13,84	1,78	13,87	0,89	13,8	1,65	14,1	1,71	13,45	1,14	14,01	0
Dimanche 14 mai	16,34	0,95	16,14	1,02	15,94	1,52	16,51	1,78	16,5	0,51	16,13	0	15,6	0,76	16,46	0
Lundi 15 mai	15,36	3,49	15,27	6,03	14,96	3,56	15,08	5,52	15,7	1,52	15,19	3,37	14,66	2,54	15,78	2,03
Cumul de pluie des 7 derniers jours		25,85		34,9		22,4		44,27		14,85		33,7		31,6		34,5

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Quelques jours de répit sans pluie mais avec baisse des températures et beaucoup de vent.



Le Calendrier Lunaire

Nœud ascendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.










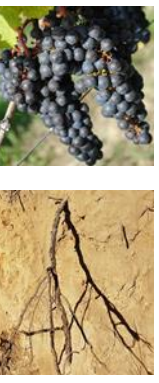

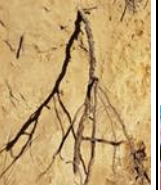


La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Fleurs : Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

Jours Feuilles : Période où la lune influe sur les feuilles



Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

	Mercredi 17 mai	Jeudi 18 mai	Vendredi 19 mai	Samedi 20 mai	Dimanche 21 mai	Lundi 22 mai	Mardi 23 mai
Phase de lune	NŒUD ASCENDANT 	 Lune montante	 Nouvelle lune	 Lune montante	 Lune montante	 Lune descendante	 Lune descendante
Influence	 Feuille/ Fruit	 Fruit	 Fruit/ Racine	 Racine	 Racine	 Racine/ Fleur	 Fleur

Phénologie – Etat du vignoble

La pousse est un peu ralentie sur l'ensemble des cépages et secteurs, la baisse des températures liée aux dernières dégradations pluvio-orageuses et la baisse de l'ensoleillement en sont la cause.

Le stade « boutons floraux séparés » est atteint sur la quasi totalité des parcelles de notre réseau.

	
<p>Stade G15</p> <p>6 à 8 feuilles, les inflorescences se développent</p>	<p>Stade H17</p> <p>Boutons floraux séparés</p>

Blancs
Merlot noir
Cabernet Franc
Cabernet sauvignon

Nous sommes en attente des premières fleurs sur les parcelles et cépages précoces. Les malacosomes du Portugal sont apparus cette semaine au vignoble, sans danger pour la plante, ils apparaissent au moment de



la floraison :

Travaux au vignoble :

Les épamprages de têtes et pieds sont en cours et sont d'autant plus indispensables sur jeunes plantes qui sont souvent sujettes à de nombreuses pampres de pieds.

Remarque : Sur cépage avec peu de pampres habituellement, type Cabernet Sauvignon, il pourra être intéressant de garder des pampres pour permettre de reformer correctement un pied.

Les travaux mécaniques du sol sous le cavillon ou dans les fonds sont en cours, les adventices ont beaucoup poussé et deviennent un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation et ne permettent pas une bonne ventilation des pieds et maintiennent un micro climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne).

La tonte des fonds et des abords des parcelles sont en cours.

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

✓ **Gestion des engrais verts :**

Il est primordial de finaliser la destruction des engrais verts par mulchs, tontes, travail du sol, avant la montée à graine afin de limiter un re-semis non souhaité.

✓ **Etat du sol :**

Les sols de l'ensemble de notre secteur sont humides, mais l'ensoleillement et surtout le vent permettent un ressuyage très rapide, ne pénalisant en aucun cas la réentrée dans les parcelles et le renouvellement des traitements.

✓ **Erinose-Viroses- Chlorose ferrique :**

Les symptômes d'érinose se diluent dans la végétation du fait de la pousse rapide et des traitements au soufre qui bloquent sont évolution et qui vont finir par avoir raison des colonies d'acariens.

Les symptômes de viroses se généralisent sur les terroirs concernés et se traduisent par une décoloration jaune citron du feuillage sur pieds virosés.

Sur terroir chlorosant calcaire, la végétation pâlit, les conditions climatiques plus fraîches favorisent le phénomène.



Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Contrôle obligatoire du pulvérisateur : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf).

[Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Rappel réglementaire :

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ↪ Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.
- ↪ Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- ↪ Attention, le volume de la végétation s'étoffe, le volume de bouillie doit suivre, avec 150 l/ha habituellement à cette période.

Black-Rot

↪ Le point

Sur des défauts de pulvérisation et/ou des traitements tardifs, proximité de parcelles abandonnées, nous voyons apparaître une nouvelle génération de taches cette semaine. La fréquence est parfois importante et préoccupante avec plus d'une tache par pied sur de rares parcelles.



Symptômes coup de fusil sur vignes abandonnées



Tache très récente

↪ Le conseil

Il est important d'assurer une protection contre cette maladie avant toute pluie annoncée, en particulier les pluies orageuses, très favorables aux contaminations.



🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Mildiou

🔗 Le point

Il y a une nouvelle sortie de taches cette semaine. Dans la très grande majorité des cas les parcelles de notre réseau sont saines, sans symptôme ou avec 1 à 2 taches sur la parcelle (pampres, défaut de pulvérisation). Quelques parcelles présentent une fréquence un peu plus élevée et sur défaut de protection, on peut avoir des symptômes sur feuilles, sur grappes et même sur rameau (ce qui est tôt en saison).

Durée d'incubation à température constante sur feuilles (Maladies cryptogamiques de la vigne – Bernadette Dubos)

T°C	12	14	16	18	20	22	24	26	28
Durée (jours)	14	10	8	6	5	4	4	4	6



Tout épisode pluvieux est donc contaminant.

🔗 Le conseil

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm (lessivage de la protection en place), **la protection a été partiellement lessivée.**
 - et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), **pousse ralentie mais grappes en préfloraison.**
 - Période de **sensibilité très importante des grappes à l'approche de la floraison.**
 - et pluies annoncées. **Dégradation pluvieuse annoncée à partir de dimanche.**
- Un renouvellement est donc conseillé cette semaine, à positionner en fonction de votre dernière application et des conditions météo de cette semaine (conditions venteuses).**

Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez en préventif de tout nouvel épisode pluvieux annoncé.

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **300 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).**

A moduler en fonction du stade végétatif.

☞ **Les produits utilisables : liste non exhaustive.**

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Dispers ou Eqal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1.5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Héliocuvivre** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.75 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

☞ **L'alternative**

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied.
- ✓ Premier levage.

Forme de cuivre	Nom du produit (non exhaustif)	État	Concentration	Quantité de Cu métal (g/ha)								
				50	75	100	150	200	250	300	400	500
				Dose de produit à appliquer (kg ou L/ha)								
Sulfate de cuivre tribasique	Cuproxtat SC*	Liquide	190 g/L	0,263	0,395	0,526	0,789	1,053	1,316	1,579	2,105	2,632
	Evo tribasic*	Solide	30 %	0,167	0,250	0,333	0,500	0,667	0,833	1,000	1,333	1,667
	Novicure*	Solide	40 %	0,125	0,188	0,250	0,375	0,500	0,625	0,750	1,000	1,250
Bouillie bordelaise (Sulfate de cuivre)	BB Caffaro WG*, BB Macclesfield 80, BB Manica, BB RSR Disperss, Bordo 20 micro, Cuperval, Cuprussul, Equal DG, Molya*	Solide	20 %	0,250	0,375	0,500	0,750	1,000	1,250	1,500	2,000	2,500
	Maniflow*	Liquide	124 g/L	0,403	0,605	0,806	1,210	1,613	2,016	2,419	3,226	4,032
Hydroxyde de cuivre	Blue Shield Hibio	Solide	22 %	0,227	0,341	0,455	0,682	0,909	1,136	1,364	1,818	2,273
	Champ Flo Ampli	Liquide	360 g/L	0,139	0,208	0,278	0,417	0,556	0,694	0,833	1,111	1,389
	Copernico Hibio	Solide	25 %	0,200	0,300	0,400	0,600	0,800	1,000	1,200	1,600	2,000
	Copless	Solide	37,5 %	0,133	0,200	0,267	0,400	0,533	0,667	0,800	1,067	1,333
	Copren Hibio	Solide	20 %	0,250	0,375	0,500	0,750	1,000	1,250	1,500	2,000	2,500
	Cuproxyde 50	Solide	50 %	0,100	0,150	0,200	0,300	0,400	0,500	0,600	0,800	1,000
	Funguran OH	Solide	50 %	0,100	0,150	0,200	0,300	0,400	0,500	0,600	0,800	1,000
	Heliocuire	Liquide	400 g/L	0,125	0,188	0,250	0,375	0,500	0,625	0,750	1,000	1,250
	Kentan 40 WG	Solide	40 %	0,125	0,188	0,250	0,375	0,500	0,625	0,750	1,000	1,250
	Kocide 2000	Solide	35 %	0,143	0,214	0,286	0,429	0,571	0,714	0,857	1,143	1,429
	Kocide Flow	Liquide	300 g/L	0,167	0,250	0,333	0,500	0,667	0,833	1,000	1,333	1,667
	Kocide Opti	Solide	30 %	0,167	0,250	0,333	0,500	0,667	0,833	1,000	1,333	1,667
Oxyde de cuivre	Kobber*	Solide	45 %	0,111	0,167	0,222	0,333	0,444	0,556	0,667	0,889	1,111
	Nordox 75 WG	Solide	75 %	0,667	0,100	0,133	0,200	0,267	0,333	0,400	0,533	0,667
Oxychlorure de cuivre	Yucca	Liquide	357 g/L	0,140	0,210	0,280	0,420	0,560	0,700	0,840	1,120	1,401
Hydroxyde / Oxychlorure de cuivre	Airone SC*	Liquide	136 g/L	0,368	0,551	0,735	1,103	1,471	1,838	2,206	2,941	3,676
	Cuprocol Duo*	Solide	28 %	0,179	0,268	0,357	0,536	0,714	0,893	1,071	1,429	1,786

* Produit avec la mention Spe01 = 4 kg/ha/an maximum

Source Vinopôle Bordeaux Aquitaine

Oïdium

🔗 Le point :

Nous sommes à un stade sensible et les conditions annoncées pour cette semaine restent favorables au champignon.

🔗 Le Conseil :

La protection doit être en place sur l'ensemble des parcelles à l'approche de la floraison.

🔗 Le conseil oïdium/black-rot

Dans le cadre d'une protection à base de cuivre et de soufre, ces deux matières actives sont toujours utilisées conjointement pour bénéficier de la synergie contre les différentes maladies.

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Aзуpec 80 GD (ZNT eau de 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits, 8 applications max) pour une dose de 6 à 8 kg/ha.



Héliosoufre S : (ZNT eau de 5 m, DRE 24h, DSR 0m, DAR 5 jours, 12 applications max par an) pour une dose de 4 l/ha, dose réellement appliquée à l'hectare.
La dose de soufre est à moduler en fonction de la présence ou non de symptômes de Black-Rot (gestion des parcelles en DSR 0 m).

Les doses s'entendent en doses réellement appliquées à l'hectare, ces modulations sont données à titre indicatif et doivent être ajustées à votre exploitation, nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit.

🌀 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête et du pied.
- Premier lavage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

Les Ravageurs

Vers de grappe

Les prises de papillons sont en nette diminution et nous n'avons pas encore observé de glomérules (températures fraîches).

Cicadelles vertes

Les adultes sont encore observés au vignoble, et une première larve a été trouvée cette semaine.



Cicadelles de la Flavescence Dorée

Une première larve a été observée en ce début de semaine :



Plantes Bio indicatrices

Le liseron des champs, *Convolvulus arvensis*

Vivace herbacée de la famille des convolvulacées



Description : Le liseron des champs est une plante rampante et grimpante, elle peut atteindre jusqu'à 2 m de long. Ses fleurs solitaires sont blanches ou roses rayées de blanc avec une légère odeur anisée. Fréquente dans les vignobles, on n'aime toutefois pas trop l'y trouver. Son rhizome peut être très long et le travail du sol la dissémine rapidement.

C'est une adventice qui peut entrer en compétition pour la lumière avec les plantes qu'elle prend pour support. Elle participe aussi (quand elle encombre la haie foliaire) à la création d'un microclimat humide, favorable aux maladies cryptogamiques.

Biotope primaire : Vallées alluviales dont les sols sont engorgés d'éléments nutritifs

Caractère bio-indicateur : Excès de matière organique animale ou de nitrate d'ammonium avec une probable saturation du complexe argilo-humique par l'azote

Phytothérapie à la vigne : Pas d'usage répertorié

Phytothérapie humaine : En médecine sa racine récoltée en été est utilisée comme purgatif et laxatif. Ses feuilles infusées ont les mêmes propriétés. Attention, ne pas utiliser sans avis médical

En cuisine : Plante toxique

Le saviez-vous : Malgré son caractère envahissant, le liseron des champs a pour avantage d'attirer les syrphes (auxiliaire prédateur généraliste) et de favoriser les bons mycorhizes dans les sols qu'elle colonise. (Propriétés à utiliser plutôt au jardin qu'au vignoble !)



Pratiquer la biodynamie

Les préparations au vignoble :

La silice de corne (501) :

Les conditions d'ensoleillement et de chaleur du début de saison ont permis une pousse de la vigne assez rapide, malgré une baisse de température, ces dix derniers jours.

Actuellement, le stade phénologique de 6-7 feuilles étalées (partie préformée) est atteint, sur la majeure partie du vignoble girondin.

L'application d'une silice de corne est à présent envisageable, elle va pouvoir accompagner la suite de la pousse (partie néoformée).

Cette préparation, qui est élaborée à partir de poudre de quartz et de corne de vache, favorise une bonne relation de la vigne avec les forces cosmiques.

Actuellement, elle va permettre un développement vertical ascendant des rameaux (facilitant les levages) ainsi qu'un épaissement de leurs tissus, améliorant la protection de la vigne contre les maladies cryptogamiques et les attaques d'insectes.

Elle va également permettre d'accompagner la vigne dans le processus de floraison qui démarre ce début de semaine.



Appliquer les préparations :

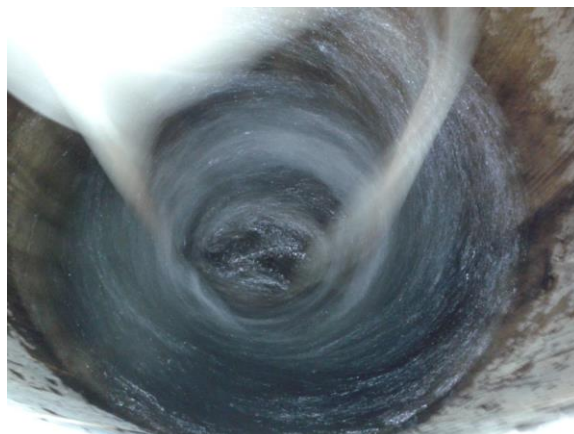
L'application d'une silice de corne se réalise tôt le matin, au lever du soleil, sous forme d'une nébulisation.

Elle doit être préalablement dynamisée pendant une heure. La dose utilisée est de 4 g/ha. Elle doit être ensuite appliquée le plus rapidement possible au-dessus du feuillage.



Pour les deux semaines à venir, les périodes les plus favorables pour l'application d'une silice de corne vont du jeudi 18 au mercredi 24 mai et du samedi 27 mai au vendredi 02 juin, excepté le jeudi 1er juin (nœud descendant).

La dynamisation des préparations :

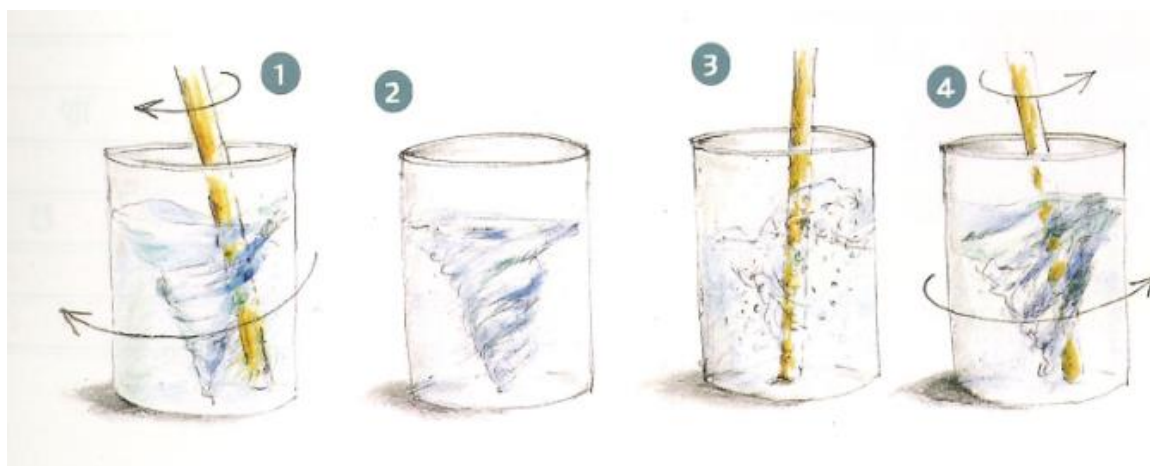


Pour déployer tous leurs effets, les préparations biodynamiques sont pulvérisées après dynamisation dans l'eau par un brassage (illustration ci-dessous).

La formation du vortex (tourbillon) est énergique mais ne cause pas de projections d'eau. Le brassage (fig.1) doit aller du bord du récipient vers l'intérieur, pas du centre vers l'extérieur. Les pentes de l'entonnoir formé sont les plus rectilignes possibles, sans former d'épaulement. Le vortex, aussi profond que possible, touche presque le fond du récipient. Le chaos (changement de sens de rotation - fig.3) doit être vigoureux. Le rythme doit être actif, sans pause.

Idéalement, le récipient de brassage devrait en cuivre ou en poterie de grès (sans plomb), ou en fer étamé ou émaillé. Toutefois, une barrique remisée convient très bien.

Il doit être bien propre et ne jamais avoir contenu de produit chimique. Il doit être plus haut que large ; une forme légèrement conique est possible. Le volume total du récipient, correspond au double du volume à brasser pour permettre une bonne formation du vortex.



Prochaines journées préparations biodynamiques :

- **Le vendredi 26 mai, à 09h30**
Au Château Ferrières, 33 bis Rue de la Tremoille, 33460 Margaux-Cantenac
Contacts : Alexandre Beaumont - 06 84 57 16 76 - a.beaumont@ferriere.com
Nicolas Jamin - 06 51 86 64 23 - nicolas.vignevivante@gmail.com

*Elaboration des préparations Silice de Corne et Compost de Bouse.
Sortie de la préparation Bouse de Corne.*

- **Le mardi 06 juin, à 14h00**
Au Château de la Grave, lieu-dit La Grave, 33710 Bourg
Contact : Lou Bassereau - 06 47 73 99 61 - lou.bassereau@gmail.com

*Sortie de la préparation Bouse de Corne.
Élaboration de la préparation Ortie.*

Je vous souhaite une belle semaine !

Thierry Tricot

Conseiller technique viticulture et biodynamie / BioNA – MABD

Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, Laurence Derc, conseillère technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine bio. Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Type de contrat	Tarif HT restant à charge à l'agriculteur après subventions
Contrat de suivi 1 visite/an	0€
Contrat de suivi 3 visites / an	300€
Contrat de suivi 6 visites / an	600€

Renseignements : Laurence Derc – l.derc@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17



en
partenariat
avec



Agrément n°3300014 pour le conseil à l'utilisation des produits
phytopharmaceutiques